



# PROJET ÉDUCATIF

2023-2027



**Centre national  
de conduite  
d'engins de chantier**

1050, chemin Bélair Ouest  
Lévis (Québec) G6Z 2L2

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs

Québec 

## LE PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION				
<p>Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.</p>				
ÉTAPES				
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Analyse des environnements externe et interne	Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles	Transmission et diffusion du projet éducatif	Mise en œuvre et suivi du projet éducatif	Reddition de comptes
CONDITIONS GAGNANTES				
★ Gestion collaborative	★ Consultations	★ Travail d'équipe	★ Échéancier de travail	★ Concertation
CONTENU				
● Description du contexte	● Indicateurs et cibles	● Orientations et objectifs	● Périodicité de l'évaluation du projet éducatif	
OBLIGATIONS				
● Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère de l'Éducation				
● Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire				
● Respecter la liberté de conscience et de religion				
● Respecter les modalités établies par le ministre				

L'analyse et l'utilisation des données permettent d'établir l'état des lieux et assurent une veille permanente de la progression du projet éducatif. La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer bisannuellement pour réajuster au besoin les stratégies ou autres aspects et par une reddition de comptes finalisée le 30 octobre.

## DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
Rencontre 1 formation du comité de pilotage	18 janvier 2023	Comité de pilotage
Travaux de planification	20 janvier 2023	Comité de pilotage
Information et consultation	2 février 2023	Assemblée générale CNCEC
Suivi aux travaux de consultation	11 avril 2023	Consultation du comité pédagogique
Information et consultation	7 septembre 2023	Assemblée des enseignants 5248
Information et consultation	22 septembre 2023	Assemblée des enseignants 5220
Information et consultation	27 septembre 2023	Comité des partenaires de l'industrie de la construction
Rencontre du comité de pilotage	5 octobre 2023	Comité de pilotage
Information et consultation	6 octobre 2023	Assemblée des enseignants 5248
Information et consultation	6 octobre 2023	Assemblée générale CNCEC
Suivi et complément au dossier	31 octobre 2023	Comité de pilotage
Approbation du projet	3 novembre 2023	Assemblée générale CNCEC
Présentation et adoption	27 Mars 2024	Conseil d'établissement

### MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Fonction
André Paradis	Directeur CNCEC
François Renaud	Directeur adjoint CNCEC
Chantale Bédard	Conseillère pédagogique CNCEC
Sabrina Lemieux-Couture	Technicienne en organisation scolaire

### MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Nom	Fonction
Dominic Marcil	Chef de section volet organisationnel (CCQ)
Ian Corbin	Représentant section locale 717 (Grutiers) (FTQ construction)
Guillaume Duval	ACRGTQ; conseiller en relation de travail
Jean-François Bolduc	Enseignant CNCEC 5220
Simon Paradis	Enseignant CNCEC 5248
Chantale Bédard	Conseillère pédagogique CNCEC
Martin Murray	Soutien CNCEC
Alex Busque	Élève 5220
Francis Pare	Élève 5248

## Étape 1

### CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

#### ENVIRONNEMENT EXTERNE

Le Centre national de conduite d'engins de chantier « CNCEC » a une vocation suprarégionale puisque dans le réseau public québécois, un seul autre centre offre les mêmes programmes. Cette situation fait en sorte que le centre se doit d'accepter de répondre à des demandes d'admission en grand nombre qui couvrent tout le

territoire québécois et que ses élèves diplômés ne peuvent répondre qu'à un certain pourcentage seulement des besoins d'apprentis opérateurs pour toutes les entreprises de la province.

Nous recevons annuellement plus de 500 demandes d'admission pour le programme 5220 « Conduite d'engins de chantier » et plus de 100 demandes pour le programme 5248 « Conduite de grues ». Notre capacité de réponse à la demande s'explique par notre limite logistique et infrastructurelle. Les opérateurs d'équipements lourds et de grues sont des ressources qui s'épuisent rapidement. Nous notons que pendant la période active de la construction, les bassins de travailleurs liés aux métiers d'opérateurs s'abaissent à 10 % et pour certaines régions à 5 %. En 2018, l'âge moyen des opérateurs d'équipements lourds était déjà de 45 ans, on dénombrait alors 6215 opérateurs, lesquels travaillaient pour le compte de plus de 1788 employeurs. Pour assurer la relève, 206 apprentis opérateurs se sont joints à l'industrie en 2018 alors que la moyenne observée auparavant était annuellement de 120 apprentis annuellement. Toujours selon les statistiques disponibles de 2018, l'âge moyen des grutiers était de 44 ans, on dénombrait alors 1735 grutiers, lesquels travaillaient pour le compte de plus de 400 employeurs. Pour assurer la relève, 75 apprentis grutiers se sont joints à l'industrie en 2018 alors que la moyenne observée auparavant était annuellement de 52 apprentis. Depuis, nous observons un accroissement significatif de l'industrie de la construction et des besoins encore plus importants d'intégrer annuellement de nouveaux apprentis opérateurs. Il est important de noter que pour obtenir un emploi avec un titre d'opérateur dans l'industrie, l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles est exigée. Depuis le 24 octobre 2023, le ministère de l'Éducation autorise plus de 22 centres de formation professionnelle à réaliser une attestation d'études professionnelles (AEP) en conduite d'engins de chantier permettant aux détenteurs de l'attestation d'obtenir une carte d'apprenti opérateur et ainsi accéder aux chantiers de construction.

Les programmes d'études 5220 et 5248 élaborés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) à la fin des années 1990 ne répondent plus adéquatement à la réalité actuelle. Bien qu'ils soient en processus final de révision, l'implantation des nouveaux programmes n'a pas encore été approuvée à ce jour.

## **ENVIRONNEMENT INTERNE**

Le CNCEC du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) possède une capacité d'accueil pour chaque année scolaire de 112 élèves dans son programme de Conduite d'engins de chantier et de 60 élèves, dans le programme Conduite de grues. Pour réaliser la formation de ces élèves, une somme impressionnante d'engins de chantier est requise. C'est donc plus de 140 engins de chantier (pelles, bouteurs, niveleuses, chargeuses-pelleteuses, rouleaux compacteurs) et 9 grues qui doivent être maintenus en action sur un chantier-école de plus de 850 000 mètres carrés. Pour le volet des ressources humaines, on compte sur 2 directions, 3 cadres, 1 professionnelle, 1 technicien FP, 7 employés de soutien et 33 enseignants. Le personnel enseignant se compose d'opérateurs d'expérience en provenance de l'industrie qui doivent s'adapter continuellement aux exigences et à la réalité de la structure scolaire. Les différents engins avec lesquels ils réalisent la formation possèdent des caractéristiques particulières qui exigent la maîtrise d'une multitude de compétences. Ces engins évoluent rapidement au niveau technique

et les connaissances de nos enseignants doivent être constamment renouvelées. Leurs responsabilités et leurs tâches sont considérables et pour chaque journée de formation, on exige de leur part beaucoup d'organisation et de planification technique en plus d'un service d'accompagnement pédagogique qui occupe tout le périmètre des grands espaces du terrain.

Nos élèves proviennent, à peu de choses près, à 45 % de la région 03-12 et le pourcentage restant, en différentes proportions, des autres régions du Québec. L'âge moyen des élèves est de plus ou moins 19 ans et la grande majorité de ceux-ci ont des responsabilités financières relativement importantes. Celles-ci sont habituellement associées à leurs déplacements, logements et subsistances. Il n'y a pas de transport collectif pour accéder au CNCEC situé à Saint-Jean-Chrysostome. Les conditions d'admission font en sorte que nous accueillons des élèves de niveaux de scolarité très variés en partant du test de développement général jusqu'au diplôme d'études collégiales.

L'horaire de formation est adapté de façon à pouvoir assurer la disponibilité logistique de l'ensemble des élèves du programme 5220, par une alternance d'horaire de jour et de soir sur des cycles hebdomadaires. Cette situation rend difficile la conciliation études-travail pour nos élèves. Le calendrier couvre la période d'août à juin dans l'année scolaire et la phase hivernale complique l'exécution des tâches et activités pédagogiques qui se déroulent à plus de 80 % à l'extérieur.

Même si plusieurs de nos élèves connaissent bien le métier, il demeure que beaucoup d'entre eux abordent la formation avec une fausse interprétation des exigences associées à leur projet.

À la lumière des résultats sur le climat scolaire présentés ci-dessous, on observe un pourcentage moins élevé quant à l'engagement et l'attachement au milieu.

**Climat scolaire** (Questionnaire sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois **SÉVEQ**)

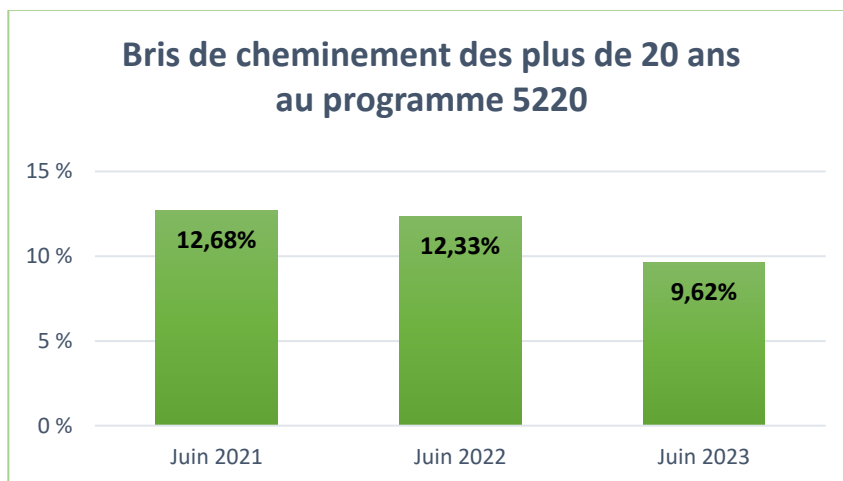
<b>Perception des élèves</b>	<b>Moyenne 2023</b>
<b>Climat de sécurité</b>	87 %
<b>Climat de justice</b>	81 %
<b>Climat relationnel et de soutien</b>	83 %
<b>Engagement et attachement au milieu</b>	71 %
<b>Manifestation (fréquence souvent à très souvent)</b>	<b>2023</b>
<b>Directe (insultes / menaces) <i>Insulté ou traité de noms</i></b>	0 %
<b>Indirecte (sociale) <i>On a parlé dans mon dos pour que mes amis ne me parlent plus</i></b>	0 %

## RÉSULTATS SCOLAIRES

### Proportion des bris de cheminement pour les plus de 20 ans au programme 5220

Jun 2021	Jun 2022	Jun 2023
12,68 %	12,33 %	9,62 %

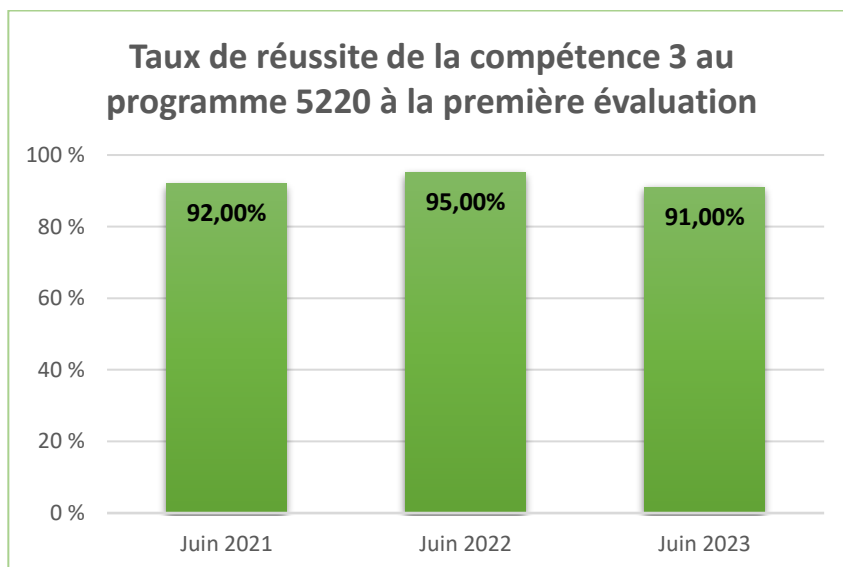
On observe une diminution de la proportion des bris de cheminement pour les élèves âgés de plus de 20 ans au programme 5220 donc plus d'élèves demeurent dans la formation.



### Taux de réussite de la compétence 3 au programme 5220 à la première évaluation

Jun 2021	Jun 2022	Jun 2023
92 %	95 %	91 %

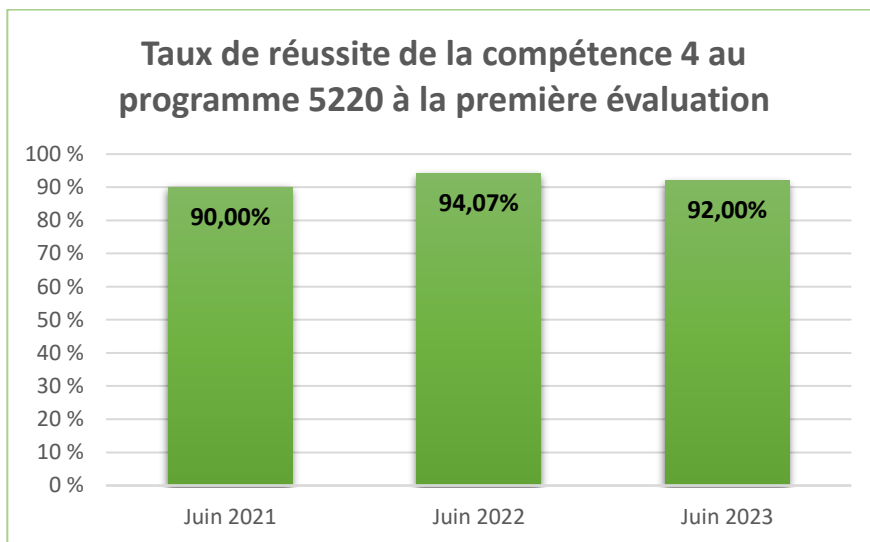
On observe une diminution du taux de réussite de la compétence 3 au programme 5220 à la première évaluation. La compétence 3 étant l'entretien préventif et dépannage.



### Taux de réussite de la compétence 4 au programme 5220 à la première évaluation

Jun 2021	Jun 2022	Jun 2023
90 %	94,07 %	92 %

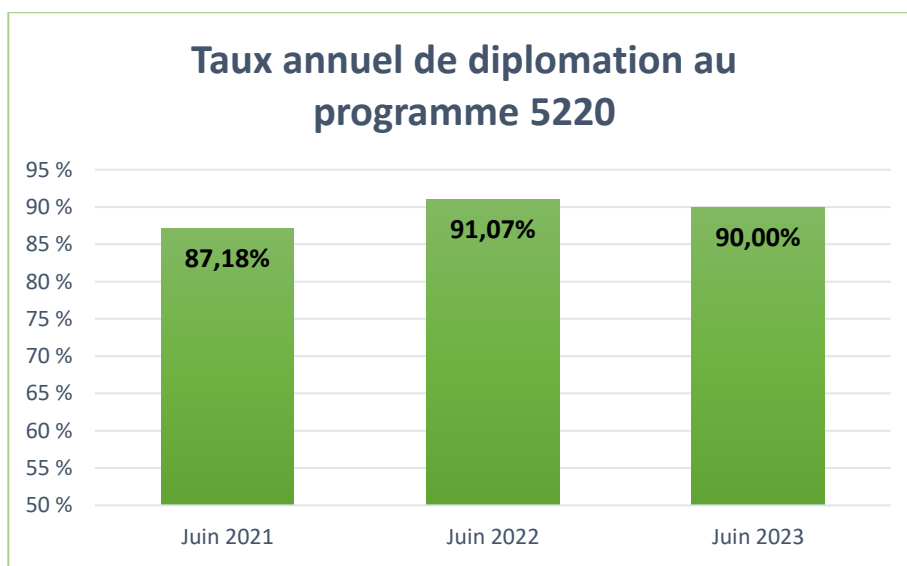
On observe une diminution du taux de réussite de la compétence 4 au programme 5220 à la première évaluation. La compétence 4 étant technologie de base.



### Taux annuel de diplomation au programme 5220

Jun 2021	Jun 2022	Jun 2023
87,18 %	91,07 %	90 %

On observe une augmentation puis une légère diminution du taux annuel de diplomation au programme 5220.



## Étape 2

### ENJEUX · ORIENTATIONS · OBJECTIFS · INDICATEURS · CIBLES

#### MISSION, VISION, VALEURS ASSOCIÉES AU DÉPARTEMENT 5220

- **Mission** : Former la nouvelle génération d'opérateurs d'engins de chantier en faisant acquérir des compétences professionnelles et sociales qui répondent à l'évolution du marché du travail.
- **Vision** : Demeurer la référence pour la qualité de la formation pour nos élèves tout en étant innovateur dans l'enseignement des technologies liées au métier.
- **Valeurs** : Professionnalisme, respect, intégrité, coopération.

#### MISSION, VISION, VALEURS ASSOCIÉES AU DÉPARTEMENT 5248

- **Mission** : Élever la conscience professionnelle de l'apprenti grutier pour qu'il lui soit reconnu un haut niveau d'autonomie et d'imputabilité.
- **Vision** : Contribuer à l'évolution du métier et atteindre la reconnaissance du maître grutier en solution de levage.
- **Valeurs** : Responsabilité, santé et sécurité, excellence, humilité, complicité, travail collaboratif.

#### ENJEUX

- Optimiser l'accompagnement pédagogique et personnel.
- Favoriser le bien-être des élèves et du personnel.

#### ORIENTATIONS

- Améliorer le rendement scolaire des élèves en misant sur le rehaussement des compétences professionnelles du personnel.
- Améliorer le sentiment d'appartenance, d'engagement et attachement au milieu pour les élèves.



## Objectifs

Objectifs	Valeurs de départ	Cibles	Indicateurs	Échéance
Maintenir les bris de cheminement pour les plus de 20 ans au programme 5220 à moins de 10 %	Juin 2023 : 9,62 %	<b>Moins de 10 %</b>	Proportion des bris de cheminement	Juin 2027
Augmenter le taux annuel de diplomation au programme 5220	Juin 2023 : 90 %	<b>92 %</b>	Taux annuel de diplomation	Juin 2027
Améliorer le taux de réussite de la compétence 3 (entretien préventif et dépannage) à la première évaluation au programme 5220	Juin 2023 : 91 %	<b>95 %</b>	Taux de réussite de la compétence 3	Juin 2027
Taux de réussite de la compétence 4 (technologie de base) à la première évaluation au programme 5220	Juin 2023 : 92 %	<b>95 %</b>	Taux de réussite de la compétence 4	Juin 2027
Engagement et attachement au milieu scolaire	Juin 2023 : 71 %	<b>85 %</b>	Moyenne de l'engagement et attachement au milieu scolaire	Juin 2027

## Principaux moyens et stratégies à mettre en œuvre par orientation

### **Orientation 1**

Améliorer le rendement scolaire des élèves en misant sur le rehaussement des compétences professionnelles du personnel.

- Mettre en place un programme de formation des maîtres.
- Mettre en place un outil diagnostique des compétences préalables des élèves.
- Mettre en place des équipes collaboratives (référence au plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSDN).
- Déterminer des thématiques pédagogiques et planifier des activités de formation
- Évaluer périodiquement la satisfaction et la motivation des élèves

### **Orientation 2**

Améliorer le sentiment d'appartenance, d'engagement et attachement au milieu pour les élèves.

- Mettre en place un service de mentorat pour les élèves.
- Augmenter l'accompagnement des élèves en difficulté d'apprentissage
- Implanter et assurer le suivi d'un carnet d'autoévaluation des apprentissages pour les élèves.
- Implanter un comité de vie étudiante.

Les moyens et stratégies seront ajustés annuellement, au besoin.

## Étape 3

### TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Navigateurs. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonnera du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2027. Il entrera en vigueur dès sa publication.

## Étape 4

### MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

## Étape 5

### REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec le Centre de services scolaire, d'évaluer la progression du projet éducatif chaque année et de produire une reddition de comptes annuelle au plus tard le 30 octobre.